



MUNICIPALITE
DE
DAILLENS

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Selon le Règlement communal sur la
protection des arbres du 26 septembre 2022

N° DOSSIER : 04/2025

PROPRIETAIRE : BIERI-GEISSBERGER Anne-Thérèse

ADRESSE : Le Bochet 2

N° PARCELLE : 267-268

-NATURE DES TRAVAUX : Abattage d'un noyer

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

La présente décision est affichée du 29 octobre au 28 novembre 2025

LA MUNICIPALITE